

L'hôpital possède un générateur électrique, une buanderie (103 x 34) reconstruite à l'extérieur en 1913 et complètement isolée, ainsi qu'un système de réfrigérateurs et de fabrication de glace artificielle. Le système de chauffage a été aussi récemment renouvelé. Ces diverses améliorations ont coûté \$55 000, somme non comprise dans les \$300 000 de la reconstruction de l'édifice central ou transept.

\* \* \*

L'inauguration de la nouvelle partie a eu lieu le 22 juin. A 8 heures du soir, S. G. Mgr l'Archevêque chanta un salut solennel dans la chapelle et procéda ensuite à la bénédiction du nouvel édifice.

A 9 heures commença la réception offerte à Sir Douglas Cameron, lieutenant-gouverneur du Manitoba, à l'honorable T.-C. Norris, premier ministre de la province, et aux nombreux amis de l'institution présents. Une adresse fut d'abord présentée, au nom de la Rde Sœur Lupien, supérieure, à Son Honneur par M. le docteur J.-P. Howden, maire de la ville de Saint-Boniface. Sir Douglas répondit en termes très sympathiques, complimenta les Sœurs du magnifique développement de leur hôpital et déclara le nouvel édifice ouvert au public, comme l'adresse l'en avait prié.

Le maître des cérémonies, M. l'échevin J.-A. Marion, invita ensuite S. G. Mgr l'Archevêque à prendre la parole. Parlant d'abord en anglais, Monseigneur exprima le plaisir qu'il éprouvait de présenter au plus haut représentant de l'autorité civile dans la province la dernière œuvre des bonnes Sœurs pour le bien-être du public, car cette œuvre ne se confine pas à la portion catholique, mais est à la disposition de tous ceux qui souffrent et ont besoin de soins intelligents et dévoués, indépendamment de leur nationalité et de leur foi.

La raison d'être des communautés religieuses est souvent une énigme pour ceux qui ne partagent pas notre foi catholique. Elles sont l'armée régulière du Christ sur la terre. Tous connaissent le vif intérêt que prend l'Eglise catholique dans l'enseignement à tous des vérités nécessaires au salut et dans le soulagement des misères humaines.

Les Sœurs de Charité sont la main secourable du divin Sauveur qui s'est représenté lui-même sous l'allégorie du bon Samaritain allant de Jérusalem à Jéricho. Elles sont de plus spécialisées dans leur œuvre de soulagement corporel, parce qu'elles y consacrent leur intelligence, leur cœur et leur vie, comme d'autres le sont dans le domaine de l'enseignement. Ici Monseigneur rappela la thèse catholique sur l'éducation, qui appartient aux parents et à l'Eglise. L'Etat doit se borner à aider les parents et l'Eglise dans l'accomplissement de leur mission et non les supplanter. Lorsque l'Etat s'attribue la direction de l'enseignement, il usurpe les prérogatives de la famille et de l'Eglise et sort de sa véritable sphère.